

# Documents pour l'étude des expositions et musées pour la prévention des accidents et des maladies du travail au Québec au début du siècle

Jean-Claude Dionne

Volume 40, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/llt40rr01>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (imprimé)

1911-4842 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dionne, J.-C. (1997). Documents pour l'étude des expositions et musées pour la prévention des accidents et des maladies du travail au Québec au début du siècle. *Labour/Le Travailleur*, 40, 199–211.

# RESEARCH REPORTS / NOTES DE RECHERCHE

## Documents pour l'étude des expositions et musées pour la prévention des acci- dents et des maladies du travail au Québec au début du siècle

Jean-Claude Dionne

EN CETTE FIN DE SIÈCLE, l'accès aux informations techniques concernant la prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail est grandement facilité par les réseaux de télécommunications. Ne sommes-nous pas devenus, pour un grand nombre à tout le moins, des «Internautes?» Cependant, l'accès rapide à l'information ne signifie pas nécessairement que ces nouvelles connaissances sont utilisées dans les milieux de travail. Avant d'être appliquées, ces technologies doivent d'abord être «mises sous les yeux» pour reprendre une expression de l'un des trois premiers inspecteurs des manufactures de la Province de Québec, monsieur Louis Guyon.<sup>1</sup> Cela est aujourd'hui un processus rapide et simple compte tenu des diverses techniques d'information que nous employons. En était-il de même au début du siècle ? Comment les services gouvernementaux d'inspection des manufactures s'y prenaient-ils pour diffuser des informations aux employeurs

<sup>1</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 10 Edouard VII, A.D. 1909-1910, 73.

Jean-Claude Dionne, "Documents pour l'étude des expositions et musées pour la prévention des accidents et des maladies du travail au Québec au début du siècle," *Labour/Le Travail*, 39 (Spring 1997), 199-211.

et aux travailleurs de l'époque? Voici quelques éléments de réponse que j'ai trouvés en dépouillant un certain nombre de documents anciens dans le cadre d'une recherche sur l'histoire de la santé et de la sécurité du travail au Québec. À la lecture de ces livres, rapports et articles, j'ai constaté que les médecins hygiénistes du siècle dernier ont utilisé les expositions et les musées pour diffuser des connaissances pratiques.

Une des principales préoccupations des médecins hygiénistes de la fin du 19<sup>ième</sup> siècle concernait la salubrité et l'aménagement intérieur des locaux. Afin d'informer la population sur l'application de certaines pratiques, le médecin hygiéniste John Tyndall inaugure, en 1883 à Londres, un musée d'hygiène où sont exposés divers objets et techniques sanitaires récents: matériaux lavables, tuyauteries, appareils distributeurs, siphon, cuves, éviers, etc. La population peut voir des tuyaux de verre livrant les flux au regard, ce qui permet de comprendre le mécanisme des circuits, la qualité des branchements, la force des débits.<sup>2</sup> Une exposition du même type aura lieu à Paris en 1886. L'informateur du *Journal d'Hygiène Populaire*, publié à Montréal, mentionne en avril 1886 que:

Cette exposition, d'un caractère exclusivement scientifique et technique, comprendra tous les plans et modèles de constructions, ainsi que les appareils destinés à assurer la salubrité du sol, du sous-sol, des habitations privées, des maisons à bon marché et des édifices publics, tels que: écoles, hôpitaux et hospices, théâtres, salles de nuit, etc. Les emplacements seront gratuits.<sup>3</sup>

### *La sécurité dans les manufactures*

Au Québec, au début du siècle, le service d'inspection des manufactures utilise la distribution et l'affichage de documents pour informer les employeurs et les travailleurs sur les diverses dispositions des lois et règlements régissant les établissements industriels et les édifices publics. Ainsi, en 1903, 19000 copies de deux pamphlets — *Législation relative aux établissements industriels et règlements; Législation relative aux édifices publics et règlements* — sont imprimés.<sup>4</sup> Le service place aussi des annonces et extraits de ces lois dans diverses revues, comme par exemple: *Le Bulletin du Travail*, *L'Union Ouvrière Nationale*, *Labor Day Directory*, *Montreal Trades and Labor Council*, *Le Conseil Central des Métiers et du Travail* et *L'Assemblée du District des Métiers et du Travail de Montréal*.<sup>5</sup> Afin de vulgariser les moyens préventifs et aider ceux qui cherchent des meilleurs

<sup>2</sup>George Vigarello, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge* (Paris 1993), 264.

<sup>3</sup>Anonyme, *Journal d'Hygiène Populaire*, 11 (1886), 274.

<sup>4</sup>État des Comptes Publics de la Province de Québec pour l'exercice finissant le 30 juin 1903.

<sup>5</sup>État des Comptes Publics de la Province de Québec pour l'exercice finissant le 30 juin 1904.

moyens de protection contre leurs machines et outillages dangereux les inspecteurs du service et, particulièrement Monsieur Louis Guyon, consacrent beaucoup d'efforts à l'organisation d'une exposition qui deviendra plus tard un musée.

### *Les expositions*

La première exposition d'appareils pour la prévention des accidents de fabriques a lieu à Berlin en 1889 sous le haut patronage de l'Empereur Guillaume. Pour réaliser toute l'importance de cette exposition, il suffit de dire que 1300 exposants y présentent divers systèmes et appareils récents, dont des dispositifs de sûreté qui permettent d'arrêter une transmission à distance avec une très grande rapidité et quasi instantanément. Ils sont presque tous basés sur l'emploi de déclenchements électriques, et agissent soit par interception de la vapeur dans le cylindre, soit par débrayage de la transmission.<sup>6</sup> La même année, au Premier Congrès International des Accidents de Travail, tenu à Paris, (M. Guyon, y participe activement puisqu'il en est le secrétaire<sup>7</sup>), M. Engel Gros, président de la Société industrielle de Mulhouse, créée en 1867, distribue avec la plus grande libéralité à chacun des 700 membres du Congrès, un magnifique recueil intitulé «Collection de dispositions et d'appareils destinés à éviter les accidents de machines» 42 planches avec texte explicatif français, allemand et anglais où se trouvent condensés les résultats de plus de vingt années de pratique et d'efforts généreux de cette association vouée à la prévention des accidents dans les manufactures.<sup>8</sup> M. Guyon en fait part dans les termes suivants:

Chaque membre reçut gratis une copie de ce bel ouvrage, véritable encyclopédie des mesures préventives d'accidents et d'un prix inestimable pour l'inspecteur appelé à tout moment à suggérer des moyens de prévention aux industriels, obligé surtout de convaincre le patron et démontrer l'efficacité pratique de ses suggestions. L'album, je le répète, fut un précieux auxiliaire. Malgré les mérites incontestables d'une foule de dispositifs dont l'album donnait un plan très-précis (sic) et des explications au texte, l'introduction de ces appareils ne put se faire qu'isolément chez nous. Tel manufacturier qui aurait volontiers fait l'achat de plusieurs modèles d'appareils pour prévenir les accidents ne se sentait pas disposé à construire lui-même d'après les devis donnés.<sup>9</sup>

En 1900, à Paris, une exposition sur les moyens et dispositifs de prévention est organisée lors de la tenue de deux congrès: le Cinquième congrès international des accidents du travail et des assurances sociales et le Premier Congrès Interna-

<sup>6</sup>Alexandre Layet, *Hygiène industrielle* (Paris 1894), 619.

<sup>7</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des manufactures,» *Documents de la Session*, No. 2, 53 Victoria, A.D. 1890, 153.

<sup>8</sup>*Op. cit.*, 6.

<sup>9</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 1 Edouard VII, A.D. 1901, 170, 185-91.

tional pour la protection des travailleurs.<sup>10</sup> Monsieur Guyon assiste à ces congrès et visite l'exposition. Son rapport au Commissaire des Travaux Publics, l'Hon. H.-T. Duffy est exhaustif et M. Guyon y indique une foule de renseignements fort pertinents sur le sujet, dont les lunettes de sûreté pour les ouvriers, visites de l'exposition décrivant le contenu des sections de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie, de la France et plus particulièrement de la galerie des machines de la Société des Industriels de France. Il écrit également:

Un grand nombre d'appareils de prévention d'accidents exhibés par des industriels dans diverses parties de la galerie des machines montraient clairement que la préoccupation de vendre des machines dont les organes dangereux ont été protégés par les fabricants, fait de rapides progrès en Europe. Par contre, il ne semble pas y avoir de mouvements concertés en Angleterre ni aux États-Unis pour la prévention des accidents de fabriques. Il n'existe rien à ce sujet dans la section d'économie politique de l'Amérique ou de la Grande Bretagne.<sup>11</sup>

De 1900 à 1903, les Associations Mutuelles Industrielles d'Allemagne organisent une exposition itinérante d'appareils pour la prévention des accidents de fabriques.<sup>12</sup>

Le 23 septembre 1901 à Montréal est inaugurée, dans l'ancienne église Saint-Gabriel (coin Saint-Gabriel et Saint-Jacques) une exposition d'appareils pour la prévention des accidents de fabriques. Cette exposition est placée sous le patronage distingué de l'honorable Lomer Gouin, Commissaire des travaux publics de la province, et dirigée par M. Louis Guyon, promu en 1901 Inspecteur en chef des établissements industriels et des édifices publics de la province. C'est la première exposition du genre en Amérique du Nord. Deux journaux montréalais, *The Montreal Herald* et *La Patrie*, font mention de cette exposition dans leur édition du lundi 23 septembre 1901.<sup>13</sup> Le reporter de *La Patrie* en fait la description suivante:

Ces appareils sont disposés avec beaucoup d'art sous les multiples décorations qui ornent la salle. Aux murs sont affichées des pancartes aux caractères voyants donnant aux ouvriers et aux industriels des avis pratiques que l'expérience a converti (sic) en préceptes. L'on commence d'abord par les soins à donner quand un accident arrive dans une usine ou un chantier quelconque. Une trousse est là pour l'observateur en frais de se rendre compte des illustrations et des conseils qu'il a sous les yeux. Puis suivent des instructions variées selon la nature des sujets sur les bancs à broches, le désembrayage des poulies à cône, la

<sup>10</sup>Pierre Pic, «Congrès International et Association Internationale pour la protection légale des travailleurs,» *Revue d'Économie Politique*, 15 (1901), 689-723.

<sup>11</sup>*Op. cit.*, 9.

<sup>12</sup>William H. Dawson, *Social Insurance in Germany 1883-1911. Its History, Operation, results* (New York 1912), 124-5.

<sup>13</sup>Anonyme, «Devices to end accidents. Exhibition of apparatus collected by Quebec inspector opens to-day,» *The Montreal Herald*, 23 September 1901.

transmission des courants électriques, les cordes à laine ou à coton, les métiers automatiques à filer, les fabriques de papier, les métiers mécaniques à tisser, les scies circulaires, les appareils protecteurs pour les scies à rubans, les monte-charge, les imprimeries, les ateliers de construction mécaniques, les meules en composition et les meules en grès pour dégrossir et blanchir les métaux, les installations électriques, la mise en marche et l'arrêt des moteurs, les ouvertures, la ventilation des tonneaux de fonderie, les appareils protecteurs pour la toupie à axe vertical, etc., etc., etc. ...<sup>14</sup>

M. Guyon signale dans son rapport annuel de 1901-1902:

Les formalités requises pour l'introduction en franchise des divers appareils de prévention d'accidents achetés à Paris, jointes au surcroît de travail exigé pour mener à bonne fin l'inspection des édifices publics, entreprise avec vigueur l'an dernier, ont retardé jusqu'à ce jour l'installation de notre petite exposition, sur laquelle nous avons raison de fonder des espérances. Nous comptons cependant que tout cela sera prêt assez à bonne heure cet automne. Sans vouloir anticiper sur les résultats de cette entreprise, je suis heureux d'annoncer que déjà le gérant d'une de nos grandes filatures s'est engagé à pourvoir tous les métiers à tisser et toutes les cartes de son établissement d'organes protecteurs d'après les modèles que nous avons pu nous procurer à Paris pendant l'exposition.<sup>15</sup>

Il souligne dans son rapport de 1902-1903:

Parmi les innovations tendant à rendre notre service plus efficace, je me permettrai de référer à l'exposition des appareils pour la prévention des accidents de fabriques inaugurée en septembre dernier (1901). En présidant l'ouverture de cette modeste exposition (unique en son genre dans notre pays) vous avez voulu, Monsieur le Ministre, donner une preuve de votre vive sollicitude pour la classe ouvrière et l'avancement de ces réformes sociales que l'on trouve sur le programme des législateurs dans tous les pays progressifs.<sup>16</sup>

Et finalement dans son rapport pour l'année 1907-1908, M. Guyon avoue sa fierté lorsqu'il a participé à une exposition d'appareils pour prévenir les accidents du travail inaugurée le 8 février 1907 au Arts Museum sous le patronage de la Société d'Économie Sociale de New York:

Sans vouloir exagérer l'importance de notre exposition d'appareils tenue en 1902 (l'inauguration a eu lieu le 23 septembre 1901), j'avoue avoir eu un mouvement de fierté nationale en retrouvant, sur une des tables du musée américain, une copie de notre rapport départemental, contenant les gravures des appareils que j'avais apportés (sic) de Paris en 1900. La

<sup>14</sup> Anonyme, «Protection de l'ouvrier. Intéressante exposition d'appareils pour prévenir les accidents de fabriques,» *La Patrie*, (Montréal) 23 septembre 1901.

<sup>15</sup> Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 1 Edouard VII, A.D. 1901-1902, 128-9.

<sup>16</sup> Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 3 Edouard VII, A.D. 1902-1903, 194.

province a donc droit à l'honneur d'avoir installé la première exposition d'appareils préventifs sur le continent, anticipant ainsi de cinq années l'ouverture de l'entreprise de la Société d'Économie Sociale de New York.<sup>17</sup>

Mentionnons que M. Guyon était en contact étroit avec plusieurs spécialistes européens et qu'il a pu compter sur leur collaboration tel qu'il le mentionne dans son rapport de 1901-02:

Nous sommes surtout encouragés dans les efforts que nous faisons pour l'introduction des appareils types de prévention d'accident, par l'aide qui nous est offert (sic) de l'étranger. Le directeur du célèbre musée d'Amsterdam m'a récemment informé par l'intermédiaire de l'inspecteur en chef des Pays-Bas, l'honorable M. W.-E. Stuve, de l'envoi d'une collection complète de photographies de tous les appareils de leur musée, ce qui sera d'une grande utilité et complétera cette exposition qui ne pouvait être entreprise que sur une bien petite échelle, vu la modicité de la somme souscrite par les fabricants.<sup>18</sup>

Pour plus de précision, notons qu'en 1900 Messieurs Louis Guyon et James Mitchell, tous les deux inspecteurs des établissements industriels et des édifices publics, avaient sollicité les grands industriels de Montréal afin d'obtenir des fonds pour l'achat de quelques appareils lors de l'exposition à Paris. Selon M. Guyon: «Cette idée très bien accueillie par un bon nombre de fabricants fut suivie d'une souscription qui atteignit la somme de \$»<sup>19</sup> (aucun chiffre n'est indiqué). En 1911, il fait part aux participants de la réunion annuelle de International Association of Factory Inspectors qu'il disposait d'une somme totale de \$1,600 dont \$1,000 du gouvernement.<sup>20</sup> Le gouvernement fédéral avait aussi contribué à l'exposition inaugurée le 23 septembre 1901 tel qu'indiqué dans l'article publié dans *La Patrie*: «En prenant congé de notre reporter, ce matin, M. l'inspecteur Guyon a tenu à faire connaître au public la participation considérable qu'a prise l'hon. M. Tarte, ministre des Travaux Publics du Canada à l'organisation de l'exposition. Grâce à son concours presque tous les appareils exhibés ont été apportés en franchise de l'Europe.»<sup>21</sup>

Aujourd'hui il nous est difficile d'évaluer l'importance de la fréquentation de ce type d'exposition par les travailleurs et les employeurs. Nous avons cependant certains indices qui nous portent à penser que, pour les expositions associées à des congrès, les personnes qui visitaient l'exposition étaient surtout des spécialistes. Ainsi, concernant l'exposition de 1901 à Montréal, M. Guyon indique dans son

<sup>17</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics.» *Documents de la Session*, No. 7, 8 Édouard VII, A.D. 1907-1908, 98-9.

<sup>18</sup>*Op. cit.*, 15.

<sup>19</sup>*Op. cit.*, 9.

<sup>20</sup>Louis Guyon, *Proceedings of the Twenty-Fifth Annual Convention of the International Association of Factory Inspectors*, held at Lincoln, Nebraska, 18-21 September 1911, 79.

<sup>21</sup>*Op. cit.*, 14.

rapport pour l'année 1903-1904: «L'intérêt soulevé par l'introduction de nos quelques échantillons d'appareils protecteurs n'a pas diminué à en juger par le nombre de renseignements qui m'ont été demandés à ce sujet durant l'année. D'un autre côté les tribunaux continuent à accorder des dommages en faveur des ouvriers blessés par des machines non protégées.»<sup>22</sup> Puis il nuance sa pensée puisqu'il affirme dans son rapport: «Nous sommes persuadés que les patrons ne sont pas assez au courant des moyens qui existent; voilà pourquoi nous espérons que votre département nous donnera bientôt un local suffisamment grand pour tenir une petite exposition en permanence afin que les intéressés puissent se renseigner.»<sup>23</sup>

Plusieurs années plus tard, plus précisément le 21 février 1916, le gouvernement américain organise une exposition des appareils de sécurité au National Museum de Washington qui semble avoir été un succès puisque le nombre de visiteurs joutait 35,500.<sup>24</sup>

### *Les musées*

La nécessité de rendre permanentes ces expositions est aussi constatée ailleurs. C'est ainsi que des musées sur la sécurité voient le jour dans divers pays dont le tout premier à Amsterdam en 1893, à Milan en 1894, à Munich en 1900, à Berlin en 1903, à Paris en 1905, à Montréal en 1909, à New York en 1911 et finalement à Londres en 1927.<sup>25</sup> Le Dr. W.H. Tolman, premier directeur du musée de New York créé à la suite de l'exposition de 1907, s'est aussi inspiré des expériences européennes.<sup>26</sup> Ce musée fermera ses portes en 1920 et deviendra le Safety Institute of America.

La création à Montréal d'un musée consacré à la sécurité est un rêve de M. Guyon et dès 1901, il en exprimait le voeu qu'il réitère par la suite.<sup>27</sup> Dans son

<sup>22</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 4 Edouard VII, A.D. 1903-1904, 172.

<sup>23</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 6 Edouard VII, A.D. 1905-1906, 183.

<sup>24</sup>George M. Kober, *Industrial Health* (Philadelphia 1924), XLIII.

<sup>25</sup>*Op. cit.*, 9; *Op. cit.*, 12; Pierre Boulin, *Organisation de la sécurité du travail — Prévention des accidents* (Paris 1939), 69; Scheeschewsky, J.W., *Public Health Reports* (U.S.A.), 30 (1915), 2928-2935; Paul Weindling, *The Social History of Occupational Health* (London 1985), 229-30; Anonyme, *La Gazette du Travail*, février 1928, 178-9; février 1930, 178; R.T. Legge, «The history of industrial medicine and occupational diseases,» *Industrial Medicine*, 6 (1937), 34-7; Lewis T. Bryant, Lewis, *Proceedings of the Twenty-Fifth Annual Convention of the International Association of Factory Inspectors*, held at Lincoln, Nebraska, 18-21 September 1911, 138.

<sup>26</sup>Mr. Soroto, *Proceedings of the Twenty-Third Annual Convention of the International Association of Factory Inspectors*, held at Rochester, New York, 15-18 June, 1909, 41-6.

<sup>27</sup>*Op. cit.*, 9; *Op. cit.*, 22; Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 5 Edouard VII, A.D. 1904, 185.



livre, Terry Copp indique que le musée (c'est à mon avis, selon les documents consultés, l'exposition de 1901 qui s'est poursuivie jusqu'en 1903) a dû fermer ses portes faute de fonds gouvernementaux.<sup>28</sup>

En 1909 le gouvernement du Québec alloue une somme de \$1000 «pour la création d'un musée d'appareils destinés à faire connaître les meilleurs moyens de protéger les ouvriers contre les accidents du travail.»<sup>29</sup> Il faut souligner qu'il n'était pas facile, à cette époque, d'obtenir des fonds pour la création de musées.<sup>30</sup> L'importance que M. Guyon accorde à ce projet est justifiée dans son rapport de l'année 1909-10:

Ce musée a pour objet: de contribuer à la recherche des moyens d'arriver à une sécurité aussi grande que possible, contre les dangers qui menacent les travailleurs dans les établissements industriels, aussi bien que dans les travaux du bâtiment, de soutenir tous les essais qui se font dans cette direction et d'agir comme stimulant et comme conseiller en ce qui concerne l'introduction, la propagation, et la nature des moyens destinés à augmenter la sécurité et le bien-être des ouvriers. Ce sont les débuts d'une oeuvre modeste destinée à devenir un puissant auxiliaire à la loi de compensation des accidents du travail adoptée à la session dernière. L'utilité de cette institution généralement reconnue par les industriels rencontre déjà beaucoup d'encouragement chez les fabricants, qui, au début, traitaient d'absurdités ou d'utopie certaines mesures préconisées par les inspecteurs du travail. Les ouvriers de leur côté ont salué cette création avec joie. ...<sup>31</sup>

Dans son rapport pour l'année 1910, M. Guyon précise que l'ouverture du musée a eu lieu au mois d'août 1909; les inspectrices Clémentine Clément et Amélie Lemieux ainsi que l'inspecteur Ralph Gooley mentionnent eux aussi l'ouverture du musée.<sup>32</sup> J'ai consulté les journaux montréalais de l'époque et aucun

<sup>28</sup>Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929* (Montréal 1978), 135.

<sup>29</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics, *Documents de la Session*, No. 7, 9 Edouard VII, A.D. 1909, 94; Anonyme, *La Gazette du Travail* (1909), 789; Les détails pour l'achat de la collection d'appareils pour prévenir les accidents sont présentés dans: État des Comptes Publics de la Province de Québec pour l'exercice finissant le 30 juin 1908.

<sup>30</sup>Raymond Duchesne and Paul Carle, «L'ordre des choses: cabinets et musées d'histoire naturelle au Québec (1824-1900),» *RHAF*, 44 (1990), 3-30.

<sup>31</sup>Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 10 Edouard VII, A.D. 1909-1910, 72-3. La loi de compensation des accidents dont il est fait mention dans cet extrait est la Loi concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent. Cette loi, la première au Canada, fut sanctionnée le 29 mai 1909 et selon M. Guyon, le gouvernement s'est fortement inspiré pour son élaboration de la loi française de compensation.

<sup>32</sup>Louis Guyon; Clément, Clémentine; Lemieux, Amélie; Gooley Ralph, H., «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 7, 1 George V, A.D. 1910, 59, 73, 82, 97.

ne fait mention de l'ouverture du musée. Il sera déménagé pour des raisons d'espace et de budget à l'École technique de Montréal dont l'ouverture a eu lieu en septembre 1911.<sup>33</sup> Les deux articles publiés dans *La Presse* et *La Patrie* ne font pas mention du musée.<sup>34</sup> Cependant les prospectus de l'École technique précisent pour les années 1911 et 1913: «Le bâtiment principal, absolument à l'épreuve du feu, renferme: ... ; un musée industriel.» Et pour les années 1932-33: «Le bâtiment principal, absolument à l'épreuve du feu, renferme: ... ; un musée industriel qui renferme des travaux faits par les élèves et s'enrichit chaque année de nouveaux échantillons ... »<sup>35</sup>

À noter ici le changement de vocation du musée qui semble être devenu, au cours des années, une exposition des travaux des étudiants.

### *L'hygiène industrielle*

L'usage des méthodes de diffusion de l'information utilisées pour la sécurité s'est élargie de facto au domaine de l'hygiène industrielle. A l'exposition sur les moyens de prévenir les accidents tenue à Berlin en 1889, un certain nombre d'industriels exposent plusieurs systèmes pour protéger les ouvriers contre les poussières. La plupart sont basés sur le principe du tamisage ou filtrage de l'air chargé de particules à travers un tissu, un feutre, toile ou treillis métallique tendu sur le parcours d'évacuation, dont le purificateur Fleuss avec sa caisse filtrante.<sup>36</sup> Les musées consacrés à la sécurité ont, dans la majorité des cas, ajouté, au cours des années, des sections spécifiques traitant des divers aspects de l'hygiène industrielle.

S'agissant des expositions traitant d'hygiène industrielle, Robert T. Legge nous apprend que la première *Industrial Hygiene Exhibit* a été organisée en 1907 à Boston grâce à l'initiative du Dr. Charles Harrington, du Massachusetts Board of Health et que la seconde a eu lieu à Vienne en 1909.<sup>37</sup>

### *Les musées*

En 1880 le Professeur Bertin-Sans de l'Université de Montpellier met sur pied le premier musée d'appareils utilisés pour l'hygiène industrielle.<sup>38</sup> Il est presque

<sup>33</sup> *Op. cit.*, 20; Louis Guyon, «Rapport annuel de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics,» *Documents de la Session*, No. 4, 1-2 George V, A.D. 1910-1911, 67.

<sup>34</sup> Anonyme, «A l'École technique de Montréal,» *La Presse*, (Montréal) 3 juin 1911; Anonyme, «L'École technique ouvrira ses portes en septembre prochain,» *La Patrie*, (Montréal) 2 juin 1911.

<sup>35</sup> *Prospectus de l'École technique de Montréal*. — Prospectus général pour les années 1911, 1912, 1913, 1932 et 1933. Bibliothèque Nationale du Québec, Division des revues, journaux et publications gouvernementales, Cote S4T4318/E26/OFF.

<sup>36</sup> *Op. cit.*, 6.

<sup>37</sup> *Op. cit.*, 25, voir R.T. Legge.

<sup>38</sup> Henri Napias et A.-J. Martin, *L'étude et les progrès de l'hygiène en France de 1878 à 1882* (Paris 1882).

certain que seuls les médecins hygiénistes et les étudiants ont fréquenté ce musée contenant les appareils d'échantillonnage et de mesure des contaminants de l'air.

À Vienne le musée d'hygiène industrielle (Gewerbehygienisches Museum) a été en opération à partir de 1890 jusqu'en 1909 où il deviendra alors une section du musée technique.<sup>39</sup> Le musée de Berlin situé dans le quartier de Charlottenbourg et inauguré en 1903 comprend une section sur l'hygiène industrielle et W.H.Dawson souligne:

A special department of the exhibition is devoted to industrial hygiene, the objects shown comprising scientific apparatus for testing air, anatomical preparations, representations of injuries caused to health by industrial processes, contrivances for ventilating workrooms and keeping them free from dust and gases, washing and bathing arrangements, illustrations of factory dressing and dining-rooms, and the like. Most objects are shown in full size, and where this is not possible accurate models are used. The practical value of the exhibition is increased owing to the fact that only apparatus actually in use is shown, all out-of-date contrivances being promptly discarded in favour of the most modern improvements.<sup>40</sup>

Le Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, en collaboration avec l'Association des industriels de France, met sur pied en 1905 un musée de prévention et d'hygiène industrielle.<sup>41</sup> Ludwig Teleky mentionne qu'en 1912, à Dresde, une section du Deutsches Hygiene Museum est consacrée à l'hygiène industrielle.<sup>42</sup> *La Gazette du Travail* de février 1928 signale qu'au musée de Londres:

Deux sections du musée sont consacrées à l'exposition des principes de ventilation et d'éclairage efficaces. La section de la ventilation offre des installations complètes (reliées aux locaux d'exposition d'appareils de façonnage du bois et de dégrossissage) pour l'enlèvement des poussières, des installations de conduits à air correctement et incorrectement disposés, ainsi que diverses installations de ventilation et des photographies de système d'aéragé installés dans des entreprises diverses. Les sections réservées aux expositions de poterie, textiles et à l'aérogaphie offrent également des dispositifs pour la protection de l'ouvrier contre les poussières et les gaz.<sup>43</sup>

Au Québec, c'est le Dr M.Delphis Brochu (premier médecin hygiéniste des manufactures) qui fut le premier à réclamer un musée de ce type. Dans son *Mémoire de 1890*, il affirmait:

Il serait à propos de mentionner, ici, en rapport avec ce mode d'éducation hygiénique des masses ouvrières par des conférences théoriques, l'immense avantage que fournirait la

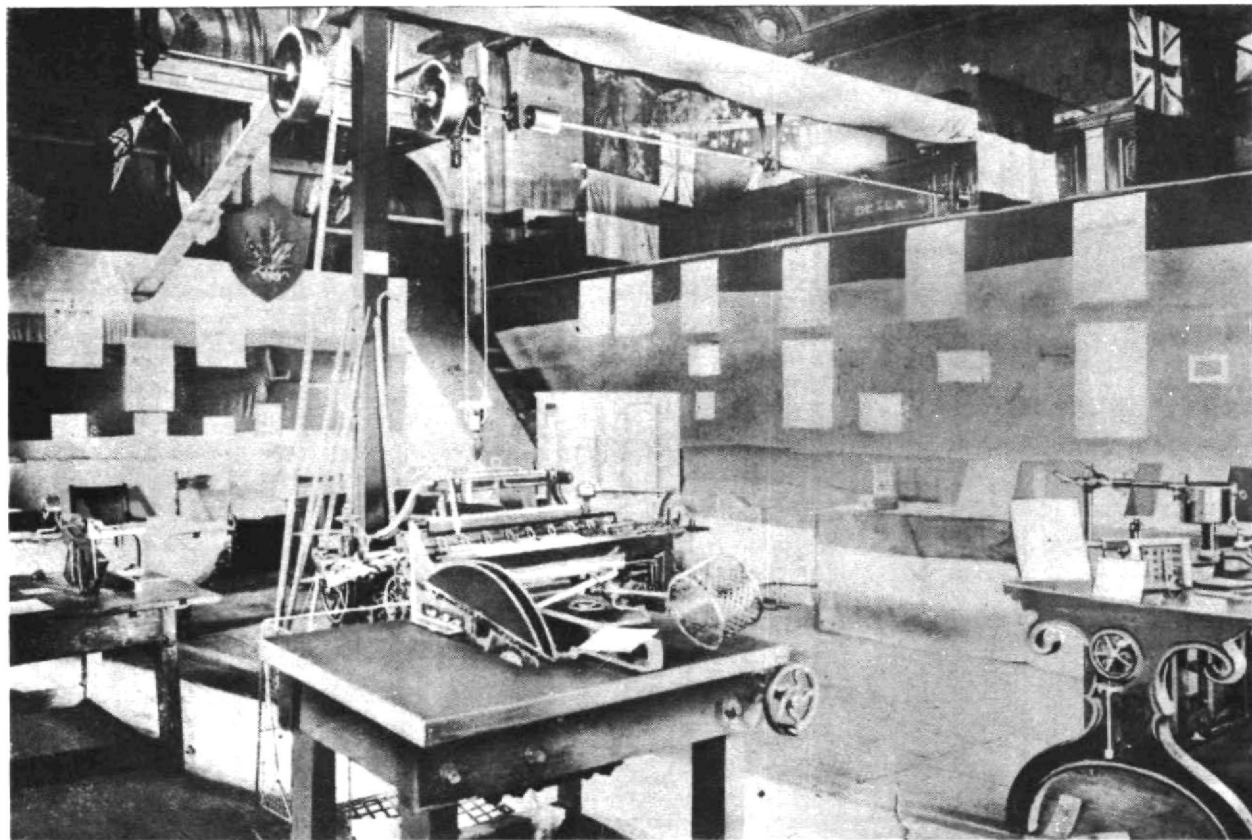
<sup>39</sup>Ludwig Teleky, *History of factory and mine hygiene* (New York 1948), 178-9.

<sup>40</sup>*Op. cit.*, 12.

<sup>41</sup>M.F. Heim, *Travaux de M.F. Heim relatifs à l'hygiène industrielle* (Paris 1912); Anonyme, *La Presse*, vendredi le 29 décembre 1905, Rubrique Nouvelles Ouvrières, 15.

<sup>42</sup>*Op. cit.*, 39.

<sup>43</sup>*Op. cit.*, 25.



Exposition d'une collection d'appareils pour prévenir les accidents de fabriques. Inaugurée à Montréal 25 août 1901.

fondation d'un musée d'hygiène, dans un milieu tel que l'école des arts et manufactures. L'installation, dans ce milieu, des principaux appareils qui réalisent une application ou un principe d'hygiène, permettrait à chaque ouvrier désireux de s'instruire, de se familiariser, par la vue et par l'observation, avec la connaissance de toutes les applications hygiéniques qu'il peut être appelé, chaque jour, à mettre en pratique, dans l'exercice de son métier. Chaque homme de métier, en même temps qu'il serait mieux instruit pour sa propre préservation, deviendrait ainsi l'agent le plus efficace de la vulgarisation des applications pratiques de l'hygiène dans tous les milieux de la société.<sup>44</sup>

Son voeu ne se réalise pas. Beaucoup plus tard, soit en 1932, la Commission des Assurances Sociales de Québec présidée par Édouard Montpetit reprend cette idée dans une de ses recommandations: «La Commission recommande l'organisation de cours, conférences, bibliothèques, et l'établissement d'un musée de sécurité et d'hygiène industrielle pour le bénéfice des inspecteurs et des médecins hygiénistes.»<sup>45</sup> Cette suggestion reste lettre morte.

### Conclusion

Les Brochu, Mitchell et plus particulièrement Guyon furent des avant-gardistes de l'éducation «hygiénique et sécuritaire» des travailleurs et des employeurs. Grâce à leurs convictions et acharnement, ils ont fait en sorte que le Québec soit un leader dans ce domaine en Amérique du Nord au début du siècle. Les contacts et les échanges réguliers de M. Guyon avec des spécialistes européens de la sécurité et de l'hygiène ont favorisé la diffusion des connaissances pratiques dans ces domaines par la mise sur pied à Montréal de méthodes utilisées et rodées en Europe. Il a par sa ténacité et ses convictions instauré une approche de la prévention qui découle des travaux réalisés depuis 1867 par la Société industrielle de Mulhouse. Cette démarche n'est pas unique et elle s'insère dans un mouvent plus général que soulignent Duchesne et Carle: «Marquée par les vagues successives des musées de sociétés, des musées d'enseignement et des musées publics, l'histoire des musées et cabinets scientifiques du Québec ne se distingue pas substantiellement de celle des institutions étrangères.»<sup>46</sup>

Au cours des décennies qui ont suivi, plusieurs pays ont organisé des musées pour la prévention et il s'est établi une pratique encore en usage, lors des congrès de sécurité ou d'hygiène industrielle, d'inclure dans les programmations des expositions très développées où sont présentées les plus récentes innovations touchant les multiples aspects de ces domaines.

<sup>44</sup> Michel Delphis Brochu, *Mémoire sur la nécessité d'une inspection hygiénique médicale des ateliers et des manufactures* (Québec 1890), 12.

<sup>45</sup> Édouard Montpetit, *Commission des Assurances Sociales de Québec*, Province de Québec, Quatrième rapport, mars 1932, deuxième partie: «L'hygiène Industrielle,» recommandations, 123.

<sup>46</sup> *Op. Cit.*, 30.

Il est fort probable, si ce n'est déjà fait, que la technique du CD-Rom sera utilisée à grande échelle pour illustrer les divers dispositifs de prévention à incorporer aux appareils et machines utilisés dans tous les types de milieux de travail ainsi que les techniques et mesures d'hygiène industrielle à favoriser selon les contaminants et les milieux de travail visés. Et pourquoi pas, un site international sur le réseau Internet: un musée virtuel!